

Discrimination, une plaie que nous devons combattre énergiquement dans nos entreprises comme partout !

1. Une plaie systémique largement répandue dans l'industrie aussi

Les exemples sont nombreux :

Suite à la grande défaite syndicale dans la lutte contre l'externalisation des postes dans les années 1980, un grand nombre d'ouvriers et d'ouvrières se sont retrouvé sous-traité-e-s (Sous-traitance, intérim, etc.), ce qui a permis aux grandes entreprises comme Renault de supprimer les acquis de toute une partie du personnel, sous prétexte qu'elle n'était plus « embauchée ». Les agents syndicaux des patrons dans ces entreprises sèment la division entre « embauché-e-s » et prestataires, intérimaires, prétendant en plus ne pas avoir à les défendre et à les aider à s'organiser.

Pour les femmes : « à travail égal, salaire égal » ? Une étude de l'INSEE a montré en 2016 que « À métiers équivalents, le salaire des femmes est de 12 % inférieur à celui des hommes dans la construction ». Restons dans le BTP, où les ouvriers d'Afrique subsaharienne sont souvent moins bien payés pour le même métier même s'ils ont plus d'ancienneté; où ils ont souvent du mal à évoluer parce que leurs patrons refusent de les former à autre chose que d'être des manœuvres et où souvent, même s'ils ont une formation, un CACES pelleuse, etc. d'autres leurs sont préférés.

Une autre preuve de la discrimination systémique nous a été montrée à travers la polémique à relents racistes au sujet de la population du 93 autour de photos prises dans les transports en commun très tôt le matin pendant le confinement, ce qu'on y voit en fait, c'est qu'une grande partie de la population ouvrière de ce département vient de pays extra-communautaires et exerce des métiers où le télé-travail est impossible. Des métiers nobles mais méprisés, des plus durs mais des moins rémunérés, effectués dans les conditions les plus précaires. Pourquoi en est-on encore là en 2020 ?

2. Nous diviser et nous monter les un-e-s contre les autres pour mieux nous plumer

Qui n'a pas entendu la hiérarchie encourager le racisme ou les querelles de chapelles entre collègues, comme sur ce site de SAFRAN où des chefs de bas étage tentaient de diviser les ouvriers prestataires en racontant des « blagues » hideuses antisémites aux uns et anti-arabes ou anti-musulmanes aux autres.

Idem dans cette entreprise de l'Agro-alimentaire produisant des plateaux repas pour les réunions de ces Messieurs-Dames des bureaux et qui organise la discorde sur les chaînes de production entre ses salarié-e-s d'Afrique et d'Asie tout en se vantant de « rendre humain » qui vient trimer pour elle. Comme si les ouvriers et les ouvrières avaient été des animaux avant!

A Bombardier, notre délégué syndical avait du réagir vivement aux propos de certains de ses collègues dans l'atelier, qui faisaient l'amalgame entre son origine et sa religion, réelles ou supposées, et des attentats et qui lui avaient dit qu'il ne serait pas ici dans son pays. Pour casser notre syndicat et tenter de licencier ce camarade très combatif, secrétaire du CHSCT

de longue date, la direction avait ensuite exploité cet échange en montant un dossier (vide) «d'apologie du terrorisme» qui n'a finalement pas abouti.

Ce diviser pour mieux régner, marque de fabrique de tous les agents du patronat, a été clairement exprimé par une petite clique de policiers fascistes de Rouen sur leur groupe Whatsup. Laissons parler cette lie de la société : « Quand les féministes, les LGBT, les juifs, les bougnoules, les nègres qui sont pas musulmans vont commencer à se bouffer la gueule entre eux, tu manges ton popcorn, tu regardes la télé, tu aiguises tes armes et quand ils se sont bien affaiblis tu achèves les bêtes. »

En tant que syndicalistes, nous souhaitons la plus grande unité possible du personnel contre les patrons, nous devons donc tout faire pour étouffer dans l'œuf ce genre de manœuvres visant par exemple à créer un communautarisme français contre d'autres communautarismes et vice versa. Nous devons expliquer inlassablement à nos collègues que toute « blague » raciste, tout dénigrement des femmes, tout ostracisme à l'égard de collègues selon leur origine réelle ou supposée, tout discours sur « les juifs qui contrôlèrent le monde » etc. sont des cadeaux faits au patronat pour mieux nous diviser et nous plumer.

3. Une plaie systémique largement répandue dans la société

En France comme aux Etats-Unis, la répression, même si elle vise les classes populaires et les mouvements sociaux en général, cible plus particulièrement depuis des décennies surtout qui vit dans un quartier populaire et n'a pas la « bonne tête ». Ainsi, selon le Défenseur des droits Jacques Toubon (pourtant lui-même ancien ministre d'un gouvernement xénophobe), les contrôles d'identité répétés et abusifs, ainsi que les violences commises à l'encontre de jeunes d'un quartier parisien, relevaient non pas d'initiatives individuelles mais d'un système, d'une « discrimination systémique ». Au point qu'il a même demandé au tribunal « d'interroger le ministre de l'intérieur sur la justification (...) de telles violations » et sur ce « harcèlement discriminatoire ».

La discrimination tue. Le 2 juin 2020 a eu lieu devant le TGI à Paris un rassemblement qui, bien qu'interdit par la préfecture, a vu converger 80 000 personnes pour protester contre le déni de justice que subit la famille d'Adama Traoré, mort en 2016 à Persan sous le poids de gendarmes dans des conditions similaires à George Floyd à Minneapolis. Fausses expertises, destructions de preuves, refus de faire des reconstitutions, d'entendre des témoins, etc., telle est la discrimination judiciaire que subissent les familles de victimes de crimes policiers. Tout cela pour protéger à tout prix des gens armés dont le rôle réel n'est pas de garder la paix, mais de défendre l'ordre mortifère du capital.

Le préfet de police de Paris, LALLEMENT, celui-là même qui insultait les malades du COVID et qui est toujours en poste, a porté plainte contre la sœur d'Adama TRAORÉ et fait part de son soutien aux policiers face aux «accusations de violence et de racisme». La malhonnêteté de cette ritournelle officielle a été exposée depuis par le dévoilement dans les médias de l'existence entre autres d'un groupe whatsapp de 8000 policiers et gendarmes regorgeant de propos racistes, voire d'appels au meurtre racistes.

Parlons de la discrimination sanitaire. Combien d'ouvriers du BTP entre autres, ne disposant pas de titre de séjour ont le plus grand mal à se soigner, ou en sont morts du COVID? Sans ce bout de papier, pas de carte vitale, plein de problèmes pour ouvrir un compte en banque,



etc. On paye la TVA, on paye des cotisations sociales etc., mais on n'a pas les mêmes droits ! Nous voulons un système de soins sans contrôles.

Le 30 mai a eu lieu à Paris une manifestation de plus de 10 000 personnes bravant les gaz et l'interdiction préfectorale pour exiger la régularisation de toutes les personnes démunies de titre de séjour, la fermeture des Centres de Rétention Administrative et un logement pour tout le monde. Un CRA est une prison sans en être une officiellement et dans laquelle se retrouvent parfois enfermés même des enfants en bas âge. Pendant le pic COVID, le défenseur des droits a demandé en vain leur fermeture parce qu'ils exposaient tant les personnes retenues que le personnel au COVID et qu'ils créaient des foyers de propagation, comme c'est arrivé à Vincennes.

Autre exemple, le traitement de la population des DOM-TOM : Profitant du confinement et de l'impossibilité pour les élu-e-s de Polynésie de venir à Paris, dans une loi pourtant consacrée à « la crise sanitaire et aux conséquences de l'épidémie », le Parlement a sanctuarisé et rendu rétroactifs des critères restrictifs dans le calcul des indemnisations des victimes des essais nucléaires en Polynésie française. On pourrait aussi parler Chlordécone, un pesticide ultra-toxique qui, après son interdiction tardive dans l'hexagone, a pu être répandu en Guadeloupe et en Martinique par dérogation.

La discrimination peut toucher tout le monde, selon les intérêts patronaux du moment. En tant que membres de l'Union Fédérale Sud Industrie, un syndicat de lutte, nous le savons bien, qui de nos élu-e-s n'a pas subi, comme à BLANC-AERO INDUSTRIES (filiale d'AIRBUS), à LDC dans le 72 ou à CEMOI, de la discrimination anti-syndicale ? La discrimination nous touche, tout comme d'autres qui n'acceptent pas de se coucher, par exemple dans les environs de Bure, où l'État loue des gendarmes à l'ANDRA pour espionner et harceler la partie de la population riveraine qui se méfie de l'enfouissement de déchets nucléaires n'importe comment dans son sous-sol.

4. Saucissonner la casse des droits sociaux

Un exemple au sujet des retraites : Qui sait combien de retraités Africains sont morts du COVID délaissés dans des chambres de foyers immondes ici ? Qui n'a pas rencontré ces ouvriers marocains retraités de l'automobile, végétant dans des hôtels pourris en France et qui, surtout, s'est posé la question : Pourquoi ces chibanis, après une dure vie de labeur, ne suivent-ils pas l'exemple des friqués français qui passent leur retraite tranquillement au Maroc ? Eh bien, c'est parce que pour toucher leur maigre retraite, ils sont obligés d'être en France. En plus, les cartes de séjour pour retraité-e-s n'autorisent pas à rester plus d'un an ici. Ils sont donc obligés « d'économiser » pour payer l'aller-retour au pays chaque année.

Mais ce genre de discrimination disparaît peu à peu : Avant, étant français-e, si l'on résidait à l'étranger, il suffisait d'avoir cotisé un seul trimestre en France pour sa retraite, pendant toute sa carrière, pour pouvoir prétendre à la prise en charge de ses frais de santé lors des séjours en France. Depuis le 1er juillet 2019, ces retraité-e-s résidant à l'étranger ne peuvent bénéficier de la prise en charge de leurs frais de santé (soins urgents et soins programmés), lors de leurs séjours temporaires en France qu'après avoir cotisé pour leur retraite pendant au moins 15 ans en France, à moins que le pays dans lequel ils vivent ait conclu une convention de Sécurité sociale avec la France. Cette clause de 15 ans qui existait déjà pour les travailleurs et travailleuses de nationalité étrangère concerne désormais tou-t-e-s les retraité-e-s qu'elle

que soit leur nationalité. Pour la direction de la Sécurité sociale, "il s'agit d'une mesure d'égalité de traitement, qui rompt une discrimination à la nationalité".

Plus généralement, le maintien de toute une population ouvrière dans l'absence de droits, dans des ateliers clandestins du textile sous-traitants de grandes marques françaises du prêt à porter, dans le BTP ou ailleurs permet au patronat non seulement de faire des profits inouïs en l'exploitant, mais en plus de faire pression pour une baisse des salaires généralisée. Car cette population, originaire de Chine, de Turquie, d'Afrique, du Bangladesh ou d'ailleurs, constamment sous la menace d'une dénonciation à la police par ses patrons, souvent en bute à l'hostilité du reste de la population, a souvent peur de revendiquer ses droits, une augmentation de salaire, d'aller aux Prud'hommes etc.

5. Entraver les luttes populaires

L'exemple de la population qualifiée officiellement de « gens du voyage » est parlant : Une grande partie vit aujourd'hui dans des bidonvilles situés dans des zones insalubres et détruits régulièrement par les « forces de l'ordre », ne peut pas envoyer ses enfants à l'école, subit l'ostracisme du reste de la population, est poussée à la mendicité et au vol par des refus d'embauche systématiques (pendant des années, les Roms de Roumanie et de Bulgarie n'avaient pas le droit de travailler en France par exemple). Même les « gens du voyage » Français subissent un harcèlement policier ciblé. Comme feu Raimond Gurême, ancien déporté qui s'était évadé pour participer à la Résistance, bien connu des élèves des classes où il était invité pour appeler à l'union toutes origines confondues en expliquant ce qu'était le fascisme qu'il avait combattu, ce grand homme donc, s'est fait tabasser à 89 ans chez lui par un policier devant sa famille effarée. Ce harcèlement tue aussi. Cela aurait pu être Raimond, cela a été entre autres, le jeune Angelo GARAND, près de Blois, exécuté chez lui de 5 balles par le GIGN tandis que toute sa famille était menottée par terre et tenue en joue.

Dans les débats autour de cette exécution a transpiré que le GIGN avait reçu pour directive de « s'entraîner sur les Gitans ». Sa famille a porté plainte et sa sœur Aurélie nous a averti-e-s publiquement : Tout le monde est concerné, ce qui se joue dans cette affaire judiciaire pour le pouvoir, c'est le permis de tuer pour les « forces de l'ordre ». La Cour de Cassation a finalement déclaré le pourvoi de la famille « non-admis », ce qui lui évite d'avoir à détailler la motivation du rejet. Permis de tuer L435-1 confirmé donc ! Aurélie avait raison, ces dernières années l'ont prouvé : les syndicalistes bon ton et tous ceux et toutes celles qui refusaient pendant des années de dénoncer les crimes policiers ou la violence inouïe avec laquelle les forces de l'ordre capitaliste répriment « au faciès » dans les quartiers populaires ont pu ressentir dans leur propre chair ce que cela signifie durant les mouvements contre la loi travaille et ferme ta gueule et les ordonnances de son Altesse Macron et pendant le grand mouvement des « Gilets jaunes ».

6. L'union fait la force

C'est vrai dans les entreprises, où l'on n'obtiendra rien sans l'union de la communauté de travail, hommes, femmes, français-e-s ou non, de tous les âges et statuts, embauché-e-s ou sous-traité-e-s. C'est aussi vrai en dehors. La manifestation des « sans-papiers » du 30 mai 2020 à Paris, en parallèle avec les rassemblements des personnels des hôpitaux, a massivement et courageusement ouvert la voie au mouvement social pour passer outre les interdictions de manifester sous prétexte d'un état d'urgence qui n'a rien de sanitaire. L'union fait la force, comme l'a montré l'exemple courageux d'un des héros du mouvement des



« Gilets jaunes », Christophe DETTINGER, dit « le Gitan de Massy », qui s'était interposé pour sauver une manifestante d'une violente attaque des « forces de l'ordre ». Les gouvernements successifs passent leur temps à augmenter la répression dans l'intérêt du grand patronat pour instaurer de moins en moins petit à petit un régime capitaliste débarrassé de toute démocratie. Toute division nous affaiblit, rejetons donc ce qui nous divise, apprenons à nous connaître et à lutter ensemble, à dépasser nos différences et nos mauvais côtés et unissons-nous contre la petite clique d'escrocs qui nous exploite et nous tue, la victoire est au bout.

Secteur laïcité & lutte contre les discriminations
Union Fédérale SUD INDUSTRIE